

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGL1B02LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Jehanne COLSON (jehanne.colson@helha.be) Antoine EVRARD (antoine.evrard@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B02LGA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGL1B02LGB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGL1B02LGC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B02LGA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGL1B02LGB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGL1B02LGC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	13_P EGL1B02LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour but d'amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger correctement un texte avec ou sans outils de référence.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révisions orthographiques et syntaxiques
- Compréhension de textes et techniques d'expression écrite
- Expression orale

Démarches d'apprentissage

- Présentation des contenus de manière interactive
- Travaux en autonomie
- Travaux en groupe
- Travaux dirigés

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants ont l'occasion de réaliser des exercices types en évaluation formative. Par ailleurs, des exercices

supplémentaires sont proposés. Des groupes de dictées sont également organisés pour que la matière revue soit travaillée durant toute l'année.

Sources et références

Ouvrages de référence précisés pendant les séances.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes personnelles de l'étudiant, notes dactylographiées, présentations PowerPoint, grammaire, exercices en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une épreuve intégrée. La cote finale est établie sur la base d'une grille d'évaluation commune aux quatre enseignants de l'UE.

L'épreuve intégrée est constituée d' :

- un travail écrit à remettre le dernier jour de cours du Q2,
- une production numérique à remettre également le dernier jour de cours du Q2,
- un examen oral durant la session d'examen.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit, production numérique et épreuve orale) sont présentées. L'indication PP ou PR apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, l'étudiant est évalué selon les mêmes modalités qu'en première session. La remise du travail et de la capsule se fait le premier jour du Q3. L'examen oral est placé à l'horaire de la session du Q3.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	13_P EGL1B02LGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de l'unité d'enseignement relative à la spécialité de Régent(e) en cours généraux. L'activité fournira à l'étudiant les clés essentielles à l'utilisation et la découverte des Technologies de l'Information et la Communication (TIC), notamment l'utilisation des tablettes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre le fonctionnement général d'un ordinateur et d'un réseau, de cibler ses recherches sur internet, d'être sensibilisé à la sécurité sur Internet, et d'élaborer un support informatique d'un exposé oral en utilisant la tablette.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Utilisation de la tablette.

Démarches d'apprentissage

Le cours est organisé en ateliers de 2 heures par semaine.

Les étudiants reçoivent les consignes des différents travaux demandés à la première séance de cours. Ils évoluent à leur propre rythme en réalisant progressivement un dossier regroupant l'ensemble des activités pratiques du cours. Ce dossier est à rendre à l'enseignant en version informatisée sur la plateforme en ligne Moodle aux dates indiquées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Syllabus, notes personnelles

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une épreuve intégrée. La cote finale est établie sur la base d'une grille d'évaluation commune aux quatre enseignants de l'UE.

L'épreuve intégrée est constituée d' :

- un travail écrit à remettre le dernier jour de cours du Q2,
- une production numérique à remettre également le dernier jour de cours du Q2,
- un examen oral durant la session d'examen.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit, production numérique et épreuve orale) sont présentées. L'indication PP ou PR apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, l'étudiant est évalué selon les mêmes modalités qu'en première session. La remise du travail et de la capsule se fait le premier jour du Q3. L'examen oral est placé à l'horaire de la session du Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	13_P EGL1B02LGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences en recherche documentaire en vue de la réalisation des travaux et du TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'effectuer une recherche documentaire en respectant une méthodologie efficace, de suivre les étapes d'élaboration d'un travail de recherche et de rédiger une bibliographie aux normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de recherche documentaire ;
- méthodologie de la recherche documentaire ;
- étapes d'élaboration d'un travail de recherche ;
- présentation écrite d'un travail de recherche et utilisation de Word.

Démarches d'apprentissage

Mise en pratique de la théorie à travers des travaux et des exercices de compréhension de démarches scientifiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants ont l'occasion de s'exercer de manière formative, de recevoir des feedbacks et d'échanger lors de phases de questions-réponses.

Sources et références

Les sources et références sont mentionnées dans les supports de chaque cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diaporamas ;
- vidéos ;
- notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une épreuve intégrée. La cote finale est établie sur la base d'une grille d'évaluation commune aux quatre enseignants de l'UE.

L'épreuve intégrée est constituée d' :

- un travail écrit à remettre le dernier jour de cours du Q2,
- une production numérique à remettre également le dernier jour de cours du Q2,
- un examen oral durant la session d'examen.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit, production numérique et épreuve orale) sont présentées. L'indication PP ou PR apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, l'étudiant est évalué selon les mêmes modalités qu'en première session. La remise du travail et de la capsule se fait le premier jour du Q3. L'examen oral est placé à l'horaire de la session du Q3.

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).